



**INFOS PRATIQUES**

## ACTES DE CRUAUTÉS ENVERS LES CHEVAUX : APPEL À LA SURVEILLANCE

Mis en ligne le 02 septembre 2020



Alors que les attaques contre des chevaux se multiplient un peu partout en France, et que les propriétaires s'inquiètent pour leurs chevaux, notamment sur Treillières au regard du nombre important d'équidés présents sur la commune, la Gendarmerie Nationale diffuse une mise en garde. Depuis le début de l'année, la Gendarmerie Nationale a ouvert plus d'une dizaine d'enquêtes à la suite de dépôts de plainte de propriétaires d'équidés dont les animaux ont été victimes d'actes de cruauté pouvant aller jusqu'à entraîner leur mort. À ce stade, aucune hypothèse n'est privilégiée quant aux mobiles, ou à l'identité des auteurs.

Afin de faire avancer les investigations et de mettre un terme à ce phénomène, la gendarmerie a formulé plusieurs recommandations :

- Effectuez une surveillance quotidienne des chevaux aux prés,
- Évitez de laisser un licol quand l'animal est au pré (il sera beaucoup plus difficile de tenir l'animal sans ce matériel)
- Si vous en avez la possibilité, vous pouvez envisager la pose d'une petite caméra de chasse,
- Signalez aux unités de gendarmerie en appelant le 17, tout comportement suspect à proximité des pâtures (stationnement de véhicules ou présence inhabituelle d'individus),
- Si vous êtes concernés par les faits décrits, appelez le 17 également. Ne procédez à aucune modification des lieux, portez plainte le plus rapidement possible.



 [RETOUR À LA LISTE](#)



**Mairie de Treillières**

57, rue de la Mairie  
44119 Treillières

 02 40 94 64 16



[CONTACTEZ-NOUS](#)

## **Horaires :**

### **Mairie - CCAS - Police municipale**

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

### **Urbanisme**

Accessible uniquement sur RDV. Prise de RDV au 02 40 16 72 36. Accueil téléphonique fermé le vendredi après-midi

### **Permanences samedi matin de 9h à 12h**

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.